Delivering meaningful growth

Le 12 octobre 2026 – Après 17h45
Information réglementée

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 5 octobre 2026 au 9 octobre 2026 (inclus)

Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 5 octobre 2026 au 9 octobre 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 6 novembre 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 172.160 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
05/10/2026	10.488	69,05	68,80	69,65	724.227	CEUX
05/10/2026	2.762	69,13	68,95	69,65	190.942	TQEX
05/10/2026	20.286	68,98	68,75	69,65	1.399.280	XBRU
06/10/2026	10.817	69,46	69,20	69,75	751.306	CEUX
06/10/2026	2.879	69,47	69,20	69,65	200.018	TQEX
06/10/2026	19.839	69,39	69,15	69,70	1.376.646	XBRU
07/10/2026	10.911	68,99	68,55	69,45	752.730	CEUX
07/10/2026	2.854	69,15	68,95	69,45	197.363	TQEX
07/10/2026	20.835	68,82	68,50	69,45	1.433.879	XBRU
08/10/2026	10.775	68,39	67,90	69,05	736.936	CEUX
08/10/2026	2.725	68,31	68,10	68,55	186.138	TQEX
08/10/2026	21.361	68,44	68,05	68,90	1.461.917	XBRU
09/10/2026	11.006	68,83	68,65	69,00	757.553	CEUX
09/10/2026	2.757	68,79	68,70	68,90	189.660	TQEX
09/10/2026	21.865	68,79	68,65	68,95	1.504.131	XBRU
Total	**172.160**	**68,91**			**11.862.725**	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 5 octobre 2026 au 9 octobre 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 9 octobre 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 12.056.560 actions GBL représentatives de 9,3 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 73,1 %[1].

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »[2] pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,1mds à fin juin 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

[1] cf. https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres

[2] Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation